

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Portant réglementation temporaire d'interdiction de stationnement
et de pose d'un échafaudage rue du Capitaine Jacques Combes

Le Maire de la Commune de SAINT-SATUR (Cher),

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- La loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,
- Le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411-21-1, R 411.25 à R 411.28 et R 417-10,
- La demande d'arrêté, en date du 15 février 2024, reçus de l'entreprise BEDU Marcel, domiciliée, 7 rue des Laitiers 48400 NARCY,

Considérant

- Qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que celle des ouvriers de l'entreprise BEDU pendant les travaux de réfection de toiture, du bâtiment situé 15 rue des Ponts,

ARRETE

Article 1 : Du lundi 19 février 2024 au vendredi 15 mars 2024, un échafaudage sera installé au pied de la façade du bâtiment de Mme AROUX, rue du Capitaine Jacques Combes.
Les modalités d'installation de l'échafaudage et de sa signalisation devront garantir la sécurité des usagers de la route et des piétons.

Article 2 : Du lundi 19 février 2024 au vendredi 15 mars 2024, le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 : Les dispositifs de signalisation nécessaires au balisage du chantier seront mis en place, par L'entreprise BEDU, conformément aux dispositions de la 8^{ème} partie (signalisation temporaire) du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de SANCERRE,
- Monsieur l'Agent de Police Municipale de SAINT-SATUR,
- Monsieur le Directeur de L'entreprise BEDU,

Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SATUR, le 19 février 2024

Christian DELESGUES
Maire de SAINT-SATUR

